

Liste des modifications soumises au vote

NB : les modifications qui découlent des modifications des Statuts validées en janvier 2021 n'apparaissent pas puisqu'elles ont déjà été validées en AG.

| Titre modifié | Raison de la modification |
|--|--|
| Première page | |
| | Pour plus de précision : on attire l'attention sur le fait que seuls les Statuts, le guide du membre et ses annexes font foi. |
| 1. Devenir coopérateur.rice à Ti Coop | |
| 1.4 Les formations | Pour coller à nos pratiques : la 1 ^e formation au Casier a lieu pendant la réunion d'information. |
| 1.6 Quitter la coopérative | Pour coller à nos pratiques : la commission Financement gère le suivi des départs. |
| 2. Faire son créneau | |
| 2.2.3 Créneaux compta | Pour coller à nos pratiques. Modifications du fonctionnement du créneau compta. |
| 2.2.4 Créneaux inventaires | Pour coller à nos pratiques. Modifications du fonctionnement du créneau inventaire. |
| 2.3.3. Les rattrapages.... | On propose d'inscrire un mode de fonctionnement plus souple qui sanctionne les abus et fait davantage confiance aux membres. |
| 2.4.3 Les dispenses | Pour coller à nos pratiques : vote de l'ensemble des jours fériés en fin d'année précédente ou en début d'année concernée. |
| 3. Faire ses courses | |
| 3.1 Qui peut faire ses courses ? | Nous avons rajouté des cas existants : les stagiaires, salarié.e.s, les portes ouvertes et avons ouvert à la possibilité d'autoriser une structure partenaire sous conditions à y faire ses courses. |
| 3.5 Erreur sur un ticket de caisse | Pour coller à nos pratiques avec la procédure en vigueur. |
| 3.7 Suggestions de produits | Pour coller à nos pratiques : on précise qu'un outil en ligne existe. |

| | |
|--|---|
| 5. Participer et décider au sein de Ti Coop | |
| 5.2.3 Conseil d'Administration | |
| Rythme et modalités d'animation | Pour mieux coller avec nos pratiques (et ajout suite au changement des Statuts). |
| Modalité de prise de décision | Pour mieux coller avec nos pratiques (et ajout suite au changement des Statuts) |
| Suppression de l'annexe 5 (membres du CA) | Pour plus de souplesse lors du renouvellement des membres du CA |
| 5.2.5 Commissions | |
| Rôle et champ d'action | On renvoie la liste des commissions au wiki afin que le guide n'ait pas à être modifié en cas d'ajout ou de suppression d'une commission. |
| Modalité de désignation des candidats | Plus de précision : on ajoute le fait que la désignation d'un·e candidat·e doit être fait avec le consentement de tou·te·s les membres de la commission. On donne des exemples, non prescriptifs, de méthodes de désignation de candidats |
| Processus de création des commissions | Ajout suite au changement des statuts : le CA peut créer une commission sous certaines conditions comme s'assurer que le besoin est bien présent. L'enjeu est de ne pas être trop permissif car une commission a des représentant·e·s au CA tout en restant pragmatique à l'écoute des besoins d'évolution Ti Coop. |
| Processus de suppr des commissions | Ajout suite au changement des Statuts : seule l'AG dissout une commission. On dissocie le pouvoir de création et suppression sur deux organes différents. |
| Rythme | Plus de souplesse : l'investissement des membres des commissions a été supprimé. |
| Décisions | Pour coller à nos pratiques : leur participation aux décisions du CA est précisé. |
| 5.3. Le comité de l'ESS | Pour plus de cohérence : dans nos Statuts, il est précisé que le comité de l'ESS n'est pas un organe décisionnel. |

| | |
|---|--|
| Annexe 3 : AG | |
| <i>Structure de l'annexe 3</i> | Plus de clarté sur le document |
| 2. 3. Traitement des sujets en agora | Plus de souplesse : les votes tels que l'ouverture pour les jours fériés n'auront pas besoin de passer en agora. On indique qu'il est vivement conseillé de passer par une agora pour certains sujets. |
| 2.5. Compléments à l'odj | Ajout suite au changement des Statuts : pour avoir plus de souplesse sur le délai de l'envoi de l'ordre du jour. |
| 3.2. Modalités de vote | Plus de précision (comment la présentation des modalités de vote en AG, quelles modalités en général, etc.) |
| 3.3. Types de scrutin | Ajout suite au changement des Statuts : description des types de scrutin, invitation à prendre en compte le vote blanc. |
| 3.4. Démarrage et durée du vote | Plus de souplesse : pour permettre de s'adapter aux AG juste avant un week-end ou de pallier les problèmes de durée d'envoi avec limesurvey. Pour coller à nos pratiques. |
| 4.3. Présentation des différents points | On insiste sur l'importance d'exposer tous les points de vue et de leur accorder le même traitement lors de la présentation d'un sujet en AG qui aurait suscité de nombreux débats. |
| 5. Et après l'AG ? | La prise en compte des votes nuls et blancs est modifiée afin de correspondre au 3.3. Pour coller à nos pratiques : l'endroit où sont consignés les PV a été mis à jour. |
| Annexe 5 (anciennement Annexe 6) | |
| Introduction | Pour plus de précisions : on précise que le comité n'est pas en place et que les passages suivants vont très sûrement évoluer. |
| Procédure de médiation | Délais revus pour plus de cohérence. |
| 1. Motifs d'exclusion | Précisions sur les motifs d'exclusion. |
| 3. Procédure d'exclusion | Pour plus de cohérence : la durée de la procédure a été revue. L'ensemble de la procédure a été revue pour coller à la procédure de médiation. Le cas où un membre du CA serait concerné est pris en compte. |